

## Conditions générales d'achat (CGA)

### 1. conclusions

Pour être juridiquement valables, toutes les conclusions conclues avec nous, même si elles sont orales, nécessitent en règle générale une confirmation écrite, que nous attendons dans les 3 jours ouvrables suivant la passation de la commande. Nos CGVE sont également valables pour tous les contrats futurs. Même en cas de nullité de certaines dispositions des CGVE, celles-ci restent valables.

le reste du contenu reste obligatoire. Les accords et compléments divergents ne sont valables que s'ils ont été confirmés par écrit par nos soins.

### 2. articles conformes à la directive RoHS + protection de l'environnement

Veuillez noter que vous ne pouvez nous livrer que des articles conformes à la directive RoHS, à moins que nous ne l'exigions pas explicitement (directive CE 2002/95/CE). La livraison en tant que telle, sans objection, confirme la conformité. Si, contrairement à notre avis, l'article commandé n'est pas conforme à la directive RoHS, nous vous prions de nous en informer avant la livraison de la marchandise.  
de la marchandise. Dans l'exécution de ses obligations contractuelles, le fournisseur doit par ailleurs respecter toutes les réglementations légales et administratives en matière de protection de l'environnement.

### 3. délai de livraison

Les délais de livraison convenus sont contraignants. La date de réception de la marchandise par nos soins est déterminante pour le respect du délai de livraison. Les livraisons avant la date de livraison convenue et les livraisons partielles ne sont autorisées qu'après concertation. (-> La date de livraison indiquée = l'arrivée de la marchandise chez nous).

Le fournisseur est tenu de joindre aux livraisons les bons de livraison correspondants.

#### 3.1 Volume de livraison

L'étendue de la livraison convenue est contraignante. Toute livraison en plus ou en moins doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part avant la livraison. Les pièces livrées en trop doivent être reprises par le fournisseur à ses frais, à notre demande, ou ne doivent pas être facturées.

### 4. retard de livraison

Les retards de livraison reconnaissables doivent nous être communiqués immédiatement par écrit ou oralement, afin qu'un délai supplémentaire puisse être fixé. Après un délai supplémentaire infructueux, nous sommes en droit d'exiger des dommages et intérêts pour non-exécution ou de résilier la commande concernée (dans la mesure où le retard vous est imputable).

### 5) Respect des droits de l'homme

Le fournisseur traite toutes les personnes avec respect et équité et respecte les droits de l'homme fondamentaux, tels qu'ils sont définis par exemple dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et dans la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'Organisation internationale du travail (OIT) des Nations unies.  
des Nations unies. Il s'agit notamment de l'interdiction du travail forcé ou du travail des enfants, des règles en matière de rémunération équitable, d'avantages sociaux, d'horaires de travail, de liberté d'association et d'autres conditions de travail équitables, conformément à la législation en vigueur. Le Fournisseur maintient un environnement de travail exempt de représailles, de discrimination, de harcèlement et d'autres comportements abusifs fondés sur le sexe, l'âge, la race, la couleur de peau, l'origine ethnique ou nationale,

la nationalité, la religion, les croyances religieuses, le handicap physique ou mental, le statut d'ancien combattant, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

#### **6. prix / expédition**

Les prix proposés sont contraignants. Les augmentations de prix doivent être indiquées dans la confirmation de commande et nécessitent notre accord écrit. Les prix des appels provenant de commandes cadres existantes et confirmées ne peuvent pas être augmentés. L'expédition doit en principe être effectuée DDP Hardt.

#### **7. paiement**

Sauf accord contraire, nous payons les factures dans les 14 jours suivant la date de facturation avec un escompte de 2 % ou à 30 jours net sans déduction.

#### **8. juridiction compétente**

Le droit allemand s'applique à tous les litiges survenant entre les parties.

Tribunal compétent : Rottweil